

Date : 4 avril 2023

## Cellule d'Arbitrage

---

- Deux sessions d'examens ont été organisées. Il y a eu 16 réussites sur 18 candidatures. Ce qui a mobilisé fortement les parrains, puisqu'il a fallu réaliser 48 accompagnements en plus des visionnements.
- Désignations : cette saison, maintien des règles de priorités qui ont été définies l'année 2018-2019.  
Pour rappel : Nous avons pris comme décision de désigner chaque arbitre maximum 2 fois par WE. Une liste classait les clubs en ordre ou pas d'arbitre. Sur base de celle-ci, les matches avec les clubs en ordre étaient prioritaires en termes de désignations, peu importe le niveau. Si deux équipes non en ordre se rencontraient et qu'il n'y avait pas de possibilité de désigner un arbitre, le match se déroulait sans arbitre même si cela était en P1.  
Yvan Moisse a dû régulièrement revoir ses désignations au vu des nombreux changements de matches qui ont eu lieu au cours de la saison et pas toujours dans les temps prévus par les règlements. Ce qui ne permettait plus toujours de trouver un arbitre disponible.  
Merci à lui et à tous les arbitres pour le travail et la disponibilité.
- Visionnement : vu le nombre de parrainage, il n'a été possible de réaliser que 19 visionnements sur la saison.
- La CPA a soutenu, par la désignation d'arbitres, les compétitions jeunes interscolaires organisées par la région de Bruxelles.
- Nous avons aussi eu à arbitrer les compétitions éliminatoires de l'enseignement supérieur à Louvain-la-Neuve (12 arbitres en une après-midi) ainsi que les ½ finales, matches de barrages, finales francophones ainsi que les nationales.
- 2 AG des arbitres se sont tenues. En septembre et en janvier. Les thèmes abordés en janvier provenaient des lacunes relevées dans les rapports de visionnement.  
Merci à Patrick Brogniet pour ce suivi et préparation.